

L'impact de la pandémie sur les inégalités n'est pas avéré

La pandémie est loin d'être passée, mais du point de vue strictement économique, force est de constater que les ménages suisses s'en sont jusqu'à présent plutôt bien sortis. Ainsi, si l'on examine les indicateurs couramment utilisés pour évaluer l'état de santé du marché du travail, on ne discerne que peu de signes immédiatement liés à la crise du covid.

Le taux d'activité n'a que brièvement baissé pendant le premier confinement en 2020, et l'augmentation du taux de chômage a été modérée et de courte durée. Même les salaires réels n'ont pas flanché: selon l'enquête suisse sur la population active, ils auraient progressé de 1,5% l'an passé, au plus haut de la crise. Le revenu total des ménages – qui englobe la rémunération du travail et de l'épargne, ainsi que les transferts sociaux – a lui augmenté de 1,9%.

Ce constat, globalement positif, n'est bien sûr que provisoire. Surtout, il ne vaut pas pour tous de la même manière. La crise du covid a ceci de particulier qu'elle a touché les secteurs d'activité de manière très inégale. En 2020, dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, les heures travaillées ont chuté de 30% par rapport à l'année précédente. Dans ce secteur, ainsi que dans ceux de la culture, du divertissement et des transports, le niveau d'activité reste actuellement en dessous de la normale. D'autres, comme l'informatique, le commerce en ligne ou l'administration publique, sont en plein «boom». L'augmentation des salaires observée pourrait être alors la conséquence de l'éviction du marché du travail d'actifs employés dans les branches les plus touchées par la crise, là où les bas salaires sont plus fréquents.

Sans le soutien de l'Etat, la pandémie aurait accru les inégalités de revenu

La distribution aléatoire des gains et des pertes ne pouvait que raviver le sempiternel débat autour des inégalités, déjà virulent depuis la dernière crise financière. Il est bon de rappeler que ce débat a été jusqu'à présent en grande partie importé: il a été alimenté surtout par l'évolution aux Etats-Unis, où l'on a observé un renforcement des disparités.

En Suisse, les inégalités salariales et de revenu sont en revanche restées en grande partie inchangées, et cela depuis qu'elles sont mesurées de manière systématique, c'est-à-dire à partir de la fin des années 1990. En comparaison internationale, notre pays se trouve plutôt dans le bas du classement.

Est-ce que la pandémie aura réussi ce que la crise financière n'avait pas accompli, c'est-à-dire creuser les inégalités de revenu aussi en Suisse, ou – pire encore – accentuer la pauvreté? C'est compter sans la réaction, vigoureuse, du secteur privé et de l'Etat à la crise du covid. Commençons par ce dernier: rien qu'en 2020, près de 11 milliards de francs ont été dépensés pour l'indemnisation du chômage partiel, auxquels se sont ajoutés de nombreuses aides subsidiaires, par exemple la prolongation des indemnités de chômage. Les prestations sociales ont progressé dans l'ensemble de 21 milliards de francs, soit de 12%, correspondant à environ 5400 francs supplémentaires versés en moyenne aux ménages suisses.

Malheureusement, en Suisse, nous ne disposons pas encore de données fiables qui permettraient d'estimer la distribution de ces transferts supplémentaires. Plusieurs études de ce type existent cependant à l'étranger. Elles suggèrent dans leur majorité que les

politiques de soutien à l'emploi ont plus que compensé l'effet régressif de la pandémie. En clair: sans le soutien de l'Etat, la pandémie aurait accru les inégalités de revenu, frappant plus durement le bas de la distribution. Mais si l'on tient compte du soutien apporté par les pouvoirs publics pendant la pandémie grâce à une combinaison de mécanismes de redistribution existants et des mesures spéciales prises, les inégalités ont été réduites après impôt.

Ainsi une étude – parmi d'autres – d'un groupe de chercheurs de la Paris School of Economics et de l'Université du Luxembourg qui sur la base de données collectées dans cinq pays européens, dont la France et l'Allemagne, estime que la pandémie a porté à une diminution aussi bien de l'inégalité relative (qui observe combien de fois les plus riches reçoivent l'équivalent du revenu des moins riches) que de l'inégalité absolue (la différence entre les hauts et les bas revenus).

Et qu'en est-il du futur? C'est ici que la contribution des entreprises sera essentielle. Une fois cessées les aides de l'Etat, seront-elles capables de sauter dans la brèche? Difficile à dire avec certitude, mais il y a de bonnes raisons de le croire. Jamais par le passé le nombre de places de travail à pourvoir n'a été aussi élevé qu'en ce moment: au troisième trimestre, près de 100000 places étaient vacantes, soit presque autant que de chômeurs inscrits. Ce ne serait pas la première fois que le marché du travail suisse nous surprendrait par sa capacité à s'adapter. ■

MARCO SALVI RESPONSABLE DE RECHERCHES, AVENIR SUISSE



Les riches tombent le masque

Depuis la mort tragique de ses parents, Bruce Wayne est devenu l'unique héritier d'une fortune colossale. Malgré ses frasques et sa vie sentimentale très médiatisées, Bruce consacre une partie de son patrimoine à sa fondation, qui soutient des œuvres caritatives et la lutte contre le crime organisé à Gotham City. Bruce Wayne, alias Batman, incarne l'idéal du milliardaire philanthrope faisant fi des lois grâce à sa fortune et soucieux de contribuer au bien commun quand les pouvoirs publics n'en sont pas capables. C'est cet idéal que certains ont cru reconnaître chez Elon Musk quand il a proposé de vendre 6 milliards de dollars d'actions de Tesla pour financer la lutte contre la faim dans le monde.

Dès lors, se pose la question suivante: doit-on s'en remettre à la philanthropie des plus fortunés pour améliorer le bien commun ou faire en sorte qu'ils paient plus d'impôts et contribuent davantage à l'effort de redistribution des revenus et des richesses? La dernière mouture du rapport mondial sur les inégalités dresse un constat accablant: les 10% les plus riches (et encore davantage les 0,01% les plus fortunés) détiennent une part disproportionnée du patrimoine mondial et les inégalités de richesse se sont creusées dans le temps. Il ne s'agit pas de nier ici le caractère altruiste des riches philanthropes. Les riches ne sont intrinsèquement ni plus égoïstes ni plus altruistes que les autres. Ils sont mus comme les autres individus par un altruisme «impur»: ils retirent aussi une satisfaction personnelle et émotionnelle à donner. De surcroît, des études récentes montrent que les riches

ne donnent pas moins (relativement à leur revenu) que les ménages plus modestes.

Il ne s'agit pas non plus ici de remettre en cause l'utilité des fondations philanthropiques. Elles interviennent généralement dans des domaines d'utilité publique comme l'éducation, la santé et la lutte contre la pauvreté et leur action est souvent complémentaire de celle des pouvoirs publics. Il est cependant parfois difficile de savoir devant qui elles sont responsables et le rôle qu'elles jouent comme outil d'optimisation (voire d'évasion) fiscale parfois même après le décès du «bienfaiteur».

Les «super-riches» font «le bien» mais cette charité est un retour en arrière par rapport au développement de l'Etat providence

Faut-il enfin que les pouvoirs publics soutiennent les riches donateurs par le biais d'incitations fiscales? La question n'est pas facile: d'un côté, les donateurs sont généralement assez peu sensibles aux incitations fiscales mais les riches le sont davantage. D'un autre côté, rien ne nous dit que l'argent public serait mieux utilisé à d'autres usages. Les «super-riches» à l'image d'Elon Musk semblent même penser le contraire.

La question fondamentale n'est cependant pas là. Elle est dans le rapport des «super-riches» à la démocratie et à la réduction des inégalités, les deux étant fortement liées. Les inégalités de

chance – dont les inégalités d'accès à l'éducation – érodent particulièrement la confiance des citoyens entre eux et dans leurs institutions. Un certain nombre de milliardaires ont récemment appelé les pouvoirs publics à augmenter les impôts sur les plus riches. L'impôt est en effet seul à même de financer efficacement les fonctions régaliennes de l'Etat. Il est un prélèvement obligatoire non affecté qui, dans toutes les démocraties, obéit au principe du «consentement démocratique à l'impôt». Le principe de non-affectation est pourtant souvent battu en brèche. Les gens souhaitent davantage de redistribu-

tion tout en considérant que l'impôt doit être un prix pour service rendu. Même si l'on peut critiquer le fonctionnement de la démocratie représentative et se poser la question de sa capacité à agréger les préférences d'individus différents, il n'en demeure pas moins qu'elle est préférable à une «ploutocratie philanthropique». Les dons des riches philanthropes – qui prennent de plus en plus la

forme de «méga-dons» – sont biaisés. Quand ils concernent l'éducation, ils se concentrent souvent sur des universités d'élite dont ils sont souvent issus.

Les préférences sociales des «super-riches» sont en outre différentes de celles de leurs concitoyens. Ils sont intrinsèquement moins enclins à la redistribution, en particulier quand ils sont des «self-made-men». Ils considèrent plus souvent que les autres que leur réussite est le fruit avant tout de leurs qualités personnelles. Ils expriment aussi le désir de mettre au service de la société ces qualités sans remettre en question les causes des inégalités de patrimoine.

Les «super-riches» font «le bien» mais cette charité est selon nous un retour en arrière par rapport au développement de l'Etat providence tel que le connaissent nombre de pays européens. On soulignera que près de 10% du patrimoine financier mondial est placé dans des paradis fiscaux. De surcroît, les taux d'imposition marginaux frappant les hauts revenus et les taux d'impôt sur le bénéfice des sociétés connaissent une forte baisse depuis plus d'une vingtaine d'années pendant que le moyen d'imposition frappant le revenu médian («les classes moyennes») est en hausse. La fourniture de biens collectifs risque de reposer de plus en plus sur les dons des plus riches. Mais ont-ils les épaules pour devenir Batman? ■

THIERRY MADIÈS PROFESSEUR D'ÉCONOMIE POLITIQUE, UNIVERSITÉ DE FRIBOURG

JULIEN MADIÈS MASTER IN MANAGEMENT, LONDON BUSINESS SCHOOL



SIMON MOREILLON
@SimonMoreillon

Analyse

Le métavers, nouveau territoire commercial

Le 28 octobre 2021 restera dans les mémoires comme la date du changement de nom de Facebook en Meta, mais aussi et surtout pour la visibilité que cet événement donne à un concept qui pourrait bouleverser l'internet: le métavers, un univers numérique où tout un chacun peut mener une seconde existence via son avatar virtuel. Après Mark Zuckerberg, les autres concurrents n'ont pas tardé à redoubler d'efforts pour mettre en avant leurs activités dans ce secteur. Satya Nadella, patron de Microsoft, mise sur ce qu'il nomme un «métavers d'entreprise», soit une plateforme 3D immersive pour les réunions virtuelles. Pour Yves Guillemot, le patron du géant français des jeux vidéo Ubisoft, interrogé par le quotidien *Les Echos*, «nous sommes à l'aube d'une nouvelle révolution. C'est une extension de notre monde qui s'offre à nous.»

Car le métavers, contraction de *meta* – «au-delà» en grec ancien – et d'univers, promet de nouvelles opportunités commerciales. Le réalisateur Peter Jackson n'a-t-il pas vendu le 10 novembre dernier Weta Digital, un des studios d'effets spéciaux les plus renommés d'Hollywood, pour 1,63 milliard de dollars à une entreprise spécialisée dans les moteurs de jeu pour réalité virtuelle et souhaitant développer le métavers, Unity Software? Le groupe Nike a, lui, racheté mardi dernier la start-up RTFKT. Cette dernière est spécialisée dans la fabrication de produits virtuels grâce à la blockchain, la réalité augmentée et l'intelligence artificielle. Le montant de la transaction n'est pas connu mais la jeune pousse ferait dans les 100 millions de dollars de chiffre d'affaires.

«Internet du futur»

Nike n'en est d'ailleurs pas à son premier essai, l'équipementier sportif avait juste avant ouvert «Nikeland» sur la plateforme de jeux vidéo Roblox, un monde virtuel dans lequel les joueurs peuvent habiller leurs personnages avec des vêtements de la marque. Le monde numérique, réseaux sociaux en tête, et le marketing font bon ménage depuis des années. Sauf que le métavers promet plus, beaucoup plus d'après Mark Zuckerberg: rien de moins que l'«internet du futur».

Cet activisme s'explique, car il existe pour l'heure une multitude d'entreprises ou de plateformes s'en revendiquant: Roblox, MineCraft, The Sandbox, Niantic ou encore Epic Games parmi les plus connues. Et tout reste à construire dans ces univers virtuels. Or il est certain qu'un principe éprouvé du monde du numérique s'appliquera aussi à ce secteur: *winner takes all*, le gagnant raffle tout. D'où l'empressement de Facebook de se donner un air de pionnier avec sa nouvelle identité et d'investir 10 milliards de dollars en 2021 pour développer le plus rapidement possible un métavers afin de tuer dans l'œuf la concurrence.

Innovations dans les transactions

L'engouement pour ces nouveaux univers parallèles rappelle celui entourant la plateforme Second Life lancée en 2003. A la différence près que désormais les transactions impliquent des innovations comme les NFT (jetons non fongibles, soit des certificats d'authenticité associés à un objet virtuel qu'ils rendent unique) et la blockchain, qui permet de retracer l'historique des transactions et leur sécurisation. Les montants peuvent atteindre des sommets, comme début décembre lorsque l'entreprise Republic Realms annonçait avoir dépensé 4,3 millions de dollars pour acquérir un terrain – virtuel – dans The Sandbox, un investissement foncier qu'il entend bien monétiser auprès d'autres entreprises.

Le secteur est alléchant: outre les achats d'équipements, de logiciels ou d'abonnements, le cabinet spécialisé dans l'e-sport et les jeux vidéo Newzoo a calculé que les usagers de jeux vidéo ont dépensé 178 milliards de dollars l'an dernier. Et que sur cette somme environ 75% provenaient d'achats de biens virtuels, allant des habits pour leurs personnages à des armes ou des sommes d'argent virtuelles. Et les dépenses dans le secteur de la seule réalité virtuelle pourraient être multipliées par six entre 2020 et 2024, passant de 12 milliards à 72 milliards de dollars, selon le cabinet IDC. Des montants qui ne préfigurent pas ceux des différents univers virtuels à venir. Car l'enjeu, c'est bien de dépasser l'univers des jeux vidéo et des réseaux sociaux traditionnels pour créer une réalité virtuelle dans laquelle on consomme et on dépense.

Pure spéculation? Le 18 mai 2012, lors de l'entrée en bourse de Facebook, nombre de commentateurs et d'analystes se demandaient comment le réseau social allait monétiser son audience. Aujourd'hui, cette audience de 2,89 milliards d'utilisateurs se demande comment reprendre le contrôle de ses données et les rendre moins monétisables par Meta. Qui peut aujourd'hui dire ce que deviendra et où s'arrêtera la commercialisation du métavers dix ans après son lancement? ■